

Le Programme de Micro-Financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM), un des programmes du FEM, est un mécanisme financier permettant l'appui et la promotion d'initiatives et d'actions communautaires visant à faire face aux grands problèmes d'environnement dans le monde. Le programme existe dans plus de 100 pays dans le monde. Au Sénégal il est mis en œuvre depuis 1993. Sa mission est la protection de l'environnement mondial par le financement de micro-projets (d'un maximum de 50 000 US \$) qui assurent des avantages environnementaux au plan mondial.

CADRE INSTITUTIONNEL

Au plan international, le Programme de Micro-Financement du FEM est dirigé par le Directeur Général de l'Equipe Centrale de Gestion des Programmes PMF/FEM et exécuté par le Bureau des Nations Unies des Services de Projets – UNOPS (New York).

Au plan national, le PMF/FEM est administré par le PNUD. Il est piloté par un Comité National de Pilotage (CNP) du programme et mis en œuvre par une Coordination Nationale. Le CNP comprend les représentants du gouvernement (Point Focal FEM du Ministère de l'Environnement, Ministère de la famille et du Développement social), du PNUD, de l'Université (Institut des Sciences de l'Environnement), des ONG (Conseil des ONG d'Appui au Développement), des donateurs... Le CNP peut s'adjoindre, de manière ponctuelle, des personnes ressources compétentes.

DOMAINES D'INTERVENTION

Cinq domaines de priorité sont éligibles :

- Préservation de la Biodiversité
- Atténuation des changements climatiques
- Protections des eaux internationales
- Gestion durable des sols
- Lutte contre les Polluants Organiques Persistants (POPs)

PUBLIC CIBLE

Le PMF/FEM procède de la conviction que les problèmes environnementaux mondiaux relevant des cinq domaines de priorité du PMF/FEM peuvent trouver des solutions à partir des initiatives des communautés locales. Ainsi, les bénéficiaires sont : les ONGs et les Organisations Communautaires à la Base (OCB),

AXES STRATEGIQUES

La stratégie du PMF/FEM Sénégal repose sur les axes suivants :

- La concentration géographique et thématique (Aires protégées...);
- L'approche programme (effet synergie);
- L'approche moyens d'existence durable (couplage, dans chaque projet, des volets protection de l'environnement, activités génératrices de revenus et renforcement des capacités);
- La consolidation des projets PMF achevés et évalués : pour une recherche de l'amplification des impacts à travers une massification des meilleures pratiques;
- La mise en réseau des projets du PMF/FEM dans chacune des zones de concentration géographique et thématique du programme.

MONTANT ET NOMBRE DE PROJETS FINANCES

Montant des subventions accordées par le PMF/FEM Sénégal entre 1993 et 2009 (la moyenne annuelle des subventions est de 500 000 \$) : 6 000 000 \$ US de subventions accordés à plus de 190 projets (avec un taux d'exécution de 99%) se répartissant ainsi :

- Phase pilote (1993-1996) : 16 projets
- 1ère Phase Opérationnelle : 1996 – 1998 : 14 projets
- 2ème Phase Opérationnelle : de mars 1999 à février 2005 : 80 projets
- 3ème Phase Opérationnelle : de mars 2005 à juin 2007: 47 projets (dont 8 du nouveau programme COMPACT)
- 4ème phase opérationnelle : de juillet 2007 à juin 2010 : 36 projets

RESULTATS

L'atteinte des impacts dans le domaine de l'environnement nécessite la prise en compte d'un pas de temps supérieur parfois à la durée des projets d'une phase opérationnelle. C'est ainsi que dans chaque zone de concentration géographique, l'effet synergie est attendu de la mise en œuvre des projets PMF.

biodiversité

Dans le domaine de la protection/conservation de la biodiversité :

exemple de la restauration de la mangrove dans les écosystèmes du Parc National du Delta du Saloum - PNDS (Réserve de Biosphère, site Ramsar), une des zones de concentration géographique du PMF/FEM. De 1999 à 2009, le PMF/FEM a financé 25 projets de restauration de la mangrove dans le PNDS, ce qui a permis de noter les résultats/impacts suivants :

- La gestion durable, communautaire et participative de la Réserve de Biosphère est améliorée. Indicateur : amélioration des capacités des populations locales en gestion participative et durable des ressources naturelles à travers la mise en œuvre d'un code de conduite participatif
- La biodiversité est mieux conservée et protégée au niveau la Réserve de Biosphère et
- Accroissement de l'ampleur et de la qualité des écosystèmes marins et côtiers Indicateurs : (liés au reboisement de la mangrove et à l'application des codes de conduites) :
 - reconstitution des conditions du biotope, reconstitution des zones de frayères, reprise des fonctions de production de l'écosystème mangrove à travers la réapparition d'espèces qui avaient disparu (Iphigenia sp) et l'abondance d'espèces qui étaient rares (Carpinella aurita, Epinephelus aenus...)
 - reconstitution de la chaîne alimentaire : phytoplancton (abondant à cause du repos biologique) qui nourrit Iphigenia sp qui nourrit Murex et autres mollusques



Reboisement de la mangrove (Rhizophora)

Dégradation des terres

Dans le domaine de la dégradation des terres : dans sa zone de concentration géographique du « Plateau de Thiès et environs », le PMF/FEM, à partir d'une vision bassin-versant, a subventionné 15 projets de lutte contre l'érosion hydrique, de recharge des nappes et de récupération et gestion durable des terres. Résultats notés dans le domaine de :

- l'eau : réapparition de sources d'eau ; remontée du niveau de l'eau dans les puits villageois (de 100 m à moins de 50 m de profondeur)
- du couvert végétal : densification
- de l'utilisation des sols : aménagement des espaces et reprise des cultures dans des champs qui étaient abandonnés du fait de l'érosion hydrique



Reboisement de la mangrove (Rhizophora)

Changement climatique

Dans le domaine des changements climatiques : le PMF/FEM a financé dans les régions de Thiès et de Diourbel, 04 projets de cuisinières solaires. Le projet SEN/04/06 (Cuisinières solaires à Mékhé) a été évalué et donné les résultats suivants relatifs aux économies réalisées à travers l'utilisation des fours solaires :

- Réduction de l'utilisation du gaz butane : 31,5%
- Réduction de l'utilisation du bois de chauffe : 62,1%
- Réduction de l'utilisation du charbon : 52,8%
- Réduction des émissions de CO2 : 47,9%



Une Cuisinières solaires



Cérémonie de lancement du projet PMF/FEM Cuisinières solaires de Mékhé par M le Ministre de la Recherche Scientifique, des Biocarburants et des Energies Renouvelables